

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ Les déficits enregistrés par l'Hôpital du Valais ainsi que le nombre croissant d'hospitalisations hors canton ont soulevé des interrogations parmi les députés.

Des inquiétudes sur la santé

JEAN-YVES GABBUD

Tout n'est pas encore parfait à l'Hôpital du Valais, mais cela va déjà mieux, ont constaté hier les députés.

La présidente de la Commission de la santé, Irmina Imesch-Studer, a résumé la situation: «La tourmente n'est pas terminée, mais les vagues sont moins hautes.»

► Un déficit qui fait peur

La santé financière des hôpitaux valaisans est l'une de ces vagues qui secouent le navire.

En 2015, l'Hôpital du Valais a enregistré un déficit de 8 millions de francs. De 10 millions en réalité, si l'on oublie l'artifice comptable consistant à puiser dans les réserves. Pour cette année, un nouveau déficit est attendu.

Les députés haut-valaisans n'ont pas manqué d'attirer l'attention sur le fait que le centre hospitalier germanophone a enregistré un bénéfice, alors que celui du Valais central a plongé dans les chiffres rouges.

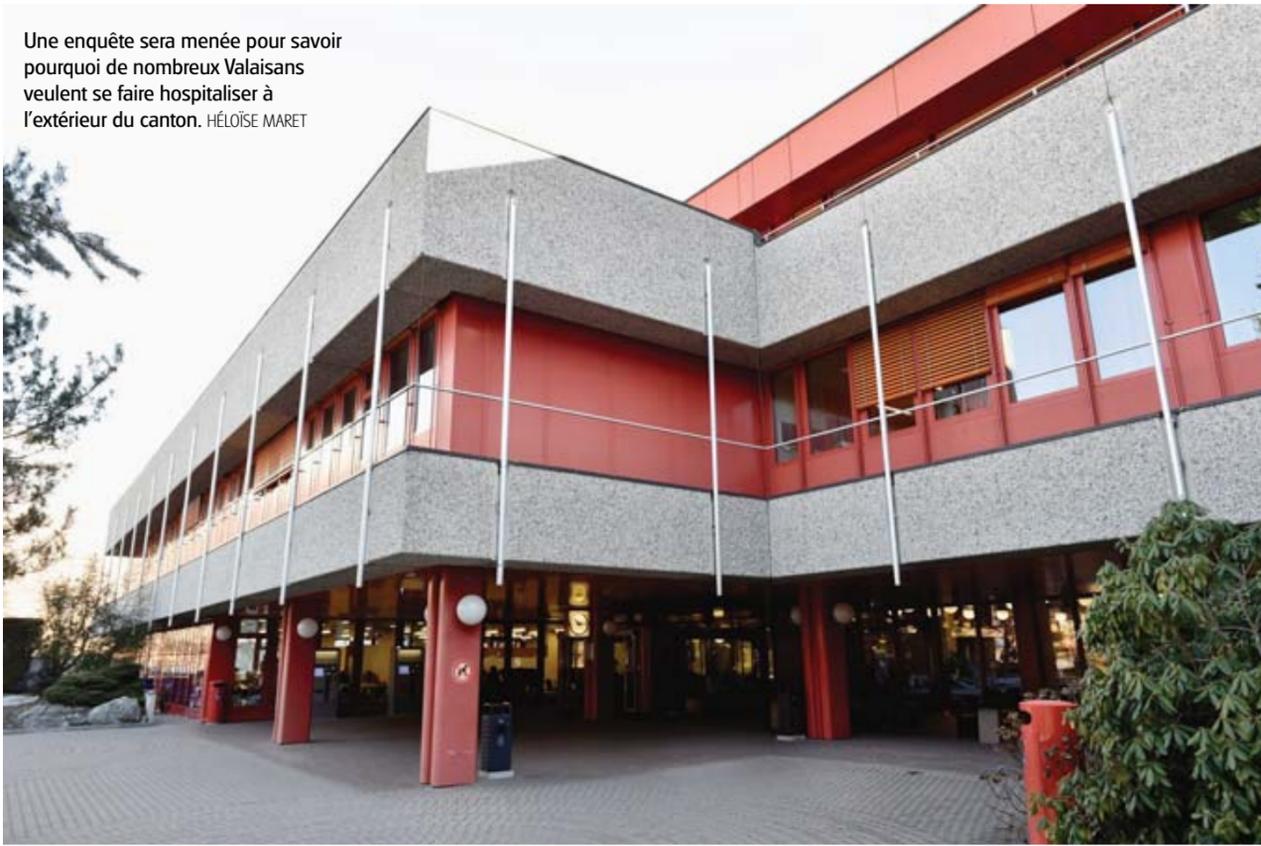
Pour expliquer les déficits, la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten déclare que l'Hôpital du Valais fait face à un véritable défi, en affrontant à la fois la concurrence des cliniques privées et des centres hors canton. «Si l'Hôpital du Valais n'atteint pas la masse critique, il sera déficitaire.»

Stéphane Veya (PDC du Bas) et Bruno Perroud (UDC) ont tous deux pointé du doigt un fait: «On engage à tour de bras à l'hôpital, alors que le taux d'activité diminue.» Sur ce point précis, la cheffe de département n'a pas répondu. Elle indique par contre que des mesures ont été prises pour diminuer les frais qui peuvent l'être, comme la concentration des disciplines sur Sion ou l'abandon de la clinique Sainte-Claire.

► Le nombre d'hospitalisations hors canton augmente

Le nombre d'hospitalisations hors canton continue d'aug-

Une enquête sera menée pour savoir pourquoi de nombreux Valaisans veulent se faire hospitaliser à l'extérieur du canton. HÉLOÏSE MARET



«Si l'hôpital n'atteint pas la masse critique il sera déficitaire.»



ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

menter. Il est passé de 4760 en 2012 à 5489 en 2014. Ainsi, 13,7% des hospitalisations des personnes domiciliées en Valais ont lieu à l'extérieur du canton. Les députés s'interrogent sur ce phénomène qui provoque un manque à gagner estimé à 50 millions.

CE QU'IL RESTE À FAIRE À L'HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS

Les députés se sont penchés hier sur le rapport de la Commission de contrôle de l'hôpital Riviera-Chablais. Plusieurs questions n'ont pas encore été entièrement réglées:

- La question de la **mobilité** soulève les passions. Le futur hôpital de Rennaz a attribué les places de parc de son personnel. Cette attribution a fait l'objet de... 700 recours. Président de la délégation valaisanne, Jérôme Buttet reconnaît que le plan de mobilité «est un grand souci», puisque les acquis des employés en matière de places de parking ne seront pas maintenus. «Il y aura des places de délestage, avec des navettes.»

- Les **conventions collectives de travail** sont en discussion. Comme l'explique Esther Waeber-Kalbermatten, il faut trouver une solution compatible avec les CCT valaisanne et vaudoise sans en créer une nouvelle.

- Le **coût final** du nouvel hôpital de Rennaz sera supérieur de 4 millions à ce qui était prévu initialement. ◉ JYG

«Si vous descendez dans la rue, vous verrez que les Valaisans disent qu'ils préfèrent se faire opérer à l'extérieur du Valais s'ils en ont la possibilité», déclare le PDC Stéphane Veya. Son collègue de parti Johann Woeffray estime que la cause du phénomène pourrait être le déficit d'image de l'Hôpital du Valais.

Le président de la Commission des finances, Patrick Fournier (UDC) et le socialiste Jean-Henri Dumont contestent cette interprétation puisque, si le nombre d'hospitalisations hors canton augmente, le nombre de celles qui ne sont pas justifiées par des raisons médicales diminue. «Le

Valais exporte moins de patients que les autres cantons romands non universitaires», rétorque aussi Jonathan Darbellay (AdG). Ainsi, par exemple, Fribourg «exporte» 25% de ses patients et le Jura un patient sur trois.

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten annonce que, pour 2016, les hospitalisations extracantonales continuent d'augmenter, même si la progression se fait à un rythme moins soutenu. Une enquête sera menée auprès des personnes qui se font hospitaliser à l'extérieur pour comprendre le phénomène, une connaissance qui seule pourra permettre de corriger le tir.

► Les Valaisans en santé

Chantal Voeffray Barras (PDC du Centre) fait un constat réjouissant, malgré les soucis qui demeurent: «Les Valaisans n'ont jamais été en aussi bonne santé.» ◉

LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 13

SOCIAL En réaction à la hausse des montants accordés, le Parlement a accepté une motion UDC.

Les députés veulent serrer la vis de l'aide sociale

En trois ans, les dépenses pour l'aide sociale ont augmenté de 50% ou de 16 millions. C'est le constat qu'ont fait plusieurs députés hier.

Cette situation inquiète le Grand Conseil. «Il ne faut pas trop charger la barque, sinon nous allons mettre en péril la paix sociale», estime par exemple Egon Furrer, au nom du PDC du Haut-

La situation se normalise

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten se veut rassurante. Elle indique que le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale n'augmente plus en 2016. Les coûts resteront à peu près au même niveau qu'en 2015. Pour



GRÉGORY LOGEAN DÉPUTÉ UDC

«Les ressortissants de l'UE sans emploi peuvent bénéficier de l'aide sociale en restant ici.»

répondre au PLR qui s'inquiète de la mise en application de sa motion visant à mettre au travail les bénéficiaires de l'aide sociale, motion datant de 2011, la ministre socialiste a affirmé qu'une expérience pilote est menée à

Sierre pour mettre en œuvre les mesures pour faire diminuer le nombre de bénéficiaires.

Une motion adoptée

Le Grand Conseil a montré son agacement par rapport aux coûts

de l'aide sociale en acceptant, par 61 oui, 49 non et 2 abstentions, une motion de l'UDC, déposée par Grégory Logean, demandant la révision de la loi sur l'intégration et l'aide sociale.

L'auteur de la motion vise en premier lieu «les ressortissants de l'UE/AELE en Suisse qui peuvent, depuis peu, s'ils n'ont plus d'emploi, bénéficier de l'aide sociale, tant qu'ils résident officiellement en Suisse». L'UDC entend aussi que soient précisées les normes qui s'appliquent aux jeunes bénéficiaires, ainsi qu'aux concubins. Grégory Logean et ses collègues proposent aussi la «création d'un réseau de médecins-conseils à disposition des services sociaux, pour

contrôler objectivement l'aptitude au travail des bénéficiaires». La motion parle également de la nécessité de renforcer les mesures pour éviter les abus.

La députée Marie-Paul Bender (AdG) a combattu cette motion, déclarant que le processus est déjà en marche. «Les tricheurs sont traqués, avec deux inspecteurs engagés. Les aides dont bénéficient les jeunes sont en baisse.» Elle a présenté les directives en vigueur depuis le début de l'année, lesquelles sont devenues plus restrictives.

Malgré tout, le Parlement a préféré que le Conseil d'Etat se détermine sur cette liste de demandes. ◉ JYG

AG PARLEMENTAIRE

POLÉMIQUE

Bruno Perroud dénonce

Son nom a été prononcé dans le cadre de la polémique entourant la nomination du futur chef de l'Office de l'enseignement spécialisé. Hier, le député UDC Bruno Perroud a fait allusion à cette situation. Il n'a pas apprécié que l'institution pour laquelle il travaille ait été associée indirectement à cette affaire, ce qui déstabilise les personnes concernées.

DIFFICULTÉS

Les urgences de Sion en transition

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a confirmé que les urgences de l'hôpital de Sion se trouvent dans une situation difficile actuellement «parce que nous avons prévu des transformations qui ne sont pas encore autorisées. Aujourd'hui, il y a des goulots d'étranglement.» Tout devrait rentrer dans l'ordre pour cet hiver.

ASILE

Il y aura des changements en 2018

La loi sur l'asile adoptée par le peuple suisse le 5 juin dernier aura des conséquences pratiques en Valais, mais les principales n'interviendront qu'à partir de 2018, a déclaré la présidente du Conseil d'Etat.

Les centres fédéraux seront mis en place l'an prochain. Un centre de réserve doit être créé soit dans le canton de Vaud soit en Valais. Il faudra aussi un centre pour les requérants devant être renvoyés. Pour cet établissement aussi, on ne sait pas encore si ce sera Vaud ou le Valais qui l'accueillera. «C'est un sujet en cours de discussion entre les chefs de département.» Pour le Valais, c'est Oskar Freysinger qui gère ce dossier.

HANDICAPÉS

Un manque de places relatif

Interrogée sur les manques de places dans les institutions pour handicapés, Esther Waeber-Kalbermatten a annoncé qu'une analyse est en cours. «Nous ne faisons pas face à un manque de places aigu. Il n'y a que quelques personnes sur les listes d'attente.» ◉ JYG

VIDÉO



Retrouvez notre vidéo sur notre app journal.